



Le Belvédère est une résidence autonomie située dans le douzième arrondissement de Marseille, dans un quartier résidentiel, à proximité des commerces et connecté au centre-ville par un réseau de transports en commun.

Les résidents

La résidence est spécialisée dans l'accueil de personnes autonomes ou peu dépendantes de plus de 60 ans. Sa mission est la prévention de la perte d'autonomie.

Notre vie quotidienne

La restauration réalisée sur place garantit des repas variés et équilibrés. Vous disposerez de lieux de vie aménagés accessibles aux personnes à mobilité réduite : blanchisserie, maintenance

Notre personnel est avant tout hôtelier et n'a pas compétence pour vous accompagner sur le plan médical. Nous sommes néanmoins partenaires d'établissements pour personnes dépendantes et d'établissements de soins, qui facilitent d'éventuelles orientations.

Nos logements

Le Belvédère dispose de 60 logements d'une superficie comprise entre 20 et 40 m². Tous les logements sont meublés et équipés d'une cuisine, d'une salle d'eau et d'un WC.

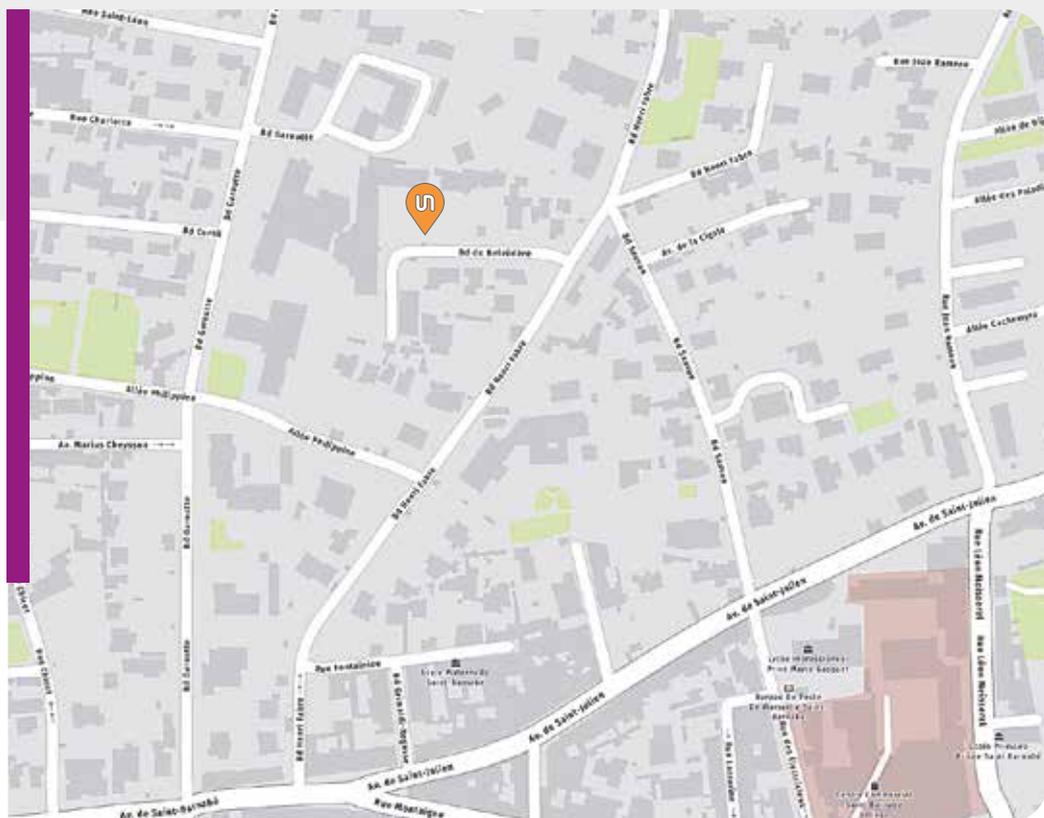
Notre vie sociale

La résidence propose tout au long de l'année, des animations, des rencontres et des sorties pour agrémenter la vie quotidienne, favoriser la création et l'entretien des liens sociaux.

- D'ateliers création,
- Arts plastiques,
- Jeux de société
- Gymnastique
- Atelier pâtisserie
- Après-midi dansant,
- Fêtes anniversaires, fêtes du calendrier...

Le jardin est aussi un terrain d'animation très apprécié, dans lequel on ne manque pas de jouer à la pétanque.

Plan d'accès



Proximité

Elle est située dans le douzième arrondissement de Marseille, dans un quartier résidentiel ayant fait l'objet d'un Projet de Renouvellement Urbain, à proximité des commerces et connecté au centre-ville par un réseau de transports en commun.

Accessibilité

Métro : station Saint Barnabé – Ligne M1

Bus : ligne 7 ; 7B ; 7T ; 67 509 - arrêt Saint Julien Rameau, Ligne 9 – arrêt Jean Rameau, Ligne 10 Saint Barnabé Cauvin

Parking : au sein de la résidence